



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre		1		Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre	1			oui
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
GOLAB Fabien	Membre		1		Non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
LEROY Stéphane	Membre	1			oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président			1	Non
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié			1	

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 9h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce comité directeur dans ce contexte de fin de pandémie, saison 2019-2020.

Vincent LORIOU souhaite à tous la meilleure énergie possible pour que la fin de l'année 2020 soit l'année de la réussite du comité départemental et du tennis de table en général.

David LORIOU, Secrétaire général présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (9 voix / 12, quorum 4 / 12).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire de séance présente l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Point situation COVID

Vincent LORIOU, Président du comité, fait un point de situation sur le COVID-19, sur les conséquences et ce qui doit être mis en place.

Au niveau du siège du comité, un protocole de reprise pour les salariés, les formations et les personnes venant au comité a été rédigé et mis en application depuis le 2 juin 2020.

Protocole sanitaire strict mais indispensable et qui est en vigueur jusqu'à nouvel ordre.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

La situation actuelle ne permet pas la reprise des compétitions, ni la mise en place des assemblées générales des instances. Il a été décidé de reporter l'assemblée générale électorale au 5 septembre 2020. Le lieu étant à déterminer

Activités des clubs pendant la période de confinement

Suite à une enquête du CNOSF, très majoritairement (71,7% des idées exprimées), il est d'abord mis en avant que les activités sportives telles que programmées ou réalisées normalement au sein du club n'ont pas pu être préservées pendant le confinement. Il est intéressant de constater que le confinement a encouragé de nombreux clubs à proposer à leurs membres des activités praticables de façon individuelle et compatibles avec les contraintes liées au confinement. Ces idées (14,0% des idées exprimées) sont regroupées dans l'item "coaching sportif à distance":

- Propositions de plan d'entraînement individuel avec niveaux de progression.
- Préparation physique et coaching à distance des athlètes.
- Activités à domicile de gymnastique, fitness, pilâtes, vélo d'appartement avec supports vidéos.
- Activités de marche ou course à pied.

A noter également en complément les idées portant sur l'organisation de challenges, défis, jeux, quizz via les réseaux sociaux ou un applicatif spécifique. Ces activités de substitution peuvent probablement constituer des opportunités de développement pour l'avenir. Ont été également évoquées dans les réponses la préservation de différentes activités:

- entretien des installations et équipements sportifs des clubs;
- plus spécifiques à certains sports (pension équestre pour les clubs d'équitation, construction des modèles pour l'aéromodélisme...);
- gestion administrative et financière;
- préparation de la reprise et de l'avenir (préparation de la prochaine saison ou de futurs événements, construction d'un nouveau projet club...);
- formation réalisée à distance ou en ligne.

À noter enfin la mention du recours aux moyens de visio-conférence pour l'organisation de réunions sans présence physique (conseil d'administration, bureau, entraîneur avec athlète) ce qui là aussi constituera une expérience intéressante de nature à améliorer l'efficacité avec notamment une réduction des temps et coûts de déplacement.

Impact sur le nombre de licenciés

- 16939 réponses à la question "Évaluer le risque de perte de licenciés au sein de votre club due à la crise sanitaire" 88,7%(15017) craignent une perte de licenciés dont 15,8% évaluent le risque très élevé(chiffré entre 8 et 10).

Impact financier sur les clubs

•16768 réponses à la question "Évaluer la perte de recettes 2020 due à la crise sanitaire" 91,8% (15388) mentionnent une perte de recettes en 2020 dont 27,1% estiment le risque comme très élevé (chiffré entre 8 et 10), 36,2% avec un risque chiffré entre 5 et 7 et 28,6% avec un risque plus faible (chiffré entre 2 et 4). On peut noter un impact sensiblement plus important évalué par les clubs relevant des collèges des fédérations Olympiques et nationales sportives.

- 16667 réponses à la question "De combien de mois de trésorerie disposez-vous ?"



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

21% (3450) répondent ne pas savoir. 21,6% (3.611) considèrent disposer **d'une trésorerie inférieure à 2 mois** et 57,6% (9606) d'une trésorerie comprise entre 3 et 6 mois. On ne note pas sur ce point de différence flagrante entre les collèges de fédérations.

Impact sur les salariés des clubs

• 16166 réponses à la question "Avez-vous des salariés?" 60,5% (9776 réponses) ont répondu "Non" et 39,5% "Oui" avec des écarts significatifs entre les collèges de fédérations.

• 5724 réponses à la question ouverte "Quelles sont les premières mesures que vous avez dû prendre vis-à-vis de vos salariés ?"

4055 réponses (70,8%) sont analysées à ce stade, ce qui conduit à l'expression de 4470 idées élémentaires.

Très majoritairement, il est mentionné le recours au chômage partiel ou technique. Ceci représente 71,7% des idées exprimées avec un pourcentage plus important pour les clubs relevant des collèges des fédérations Olympiques et nationales sportives.

Les mesures qui ressortent ensuite le plus sont :

- Maintien complet des salaires (9,8% des idées exprimées).
- Recours au télétravail (8,6% des idées exprimées) avec un pourcentage plus important pour les clubs relevant des collèges des fédérations multisports et affinitaires et scolaires et universitaires.
- Arrêt complet d'activité (3,4% des idées exprimées).

Il est fait mention dans 116 réponses de l'absence de prise de mesure, au moins dans l'immédiat.

À noter que l'item "Ne sais pas quelle mesure prendre" couvre notamment le cas des salariés avec le statut d'autoentrepreneur pour lequel il est considéré ne pas savoir comment procéder.

Impact sur les contrats avec les prestataires/partenaires des clubs

• 15804 réponses à la question "Avez-vous des contrats en cours avec des prestataires/partenaires?" 61,2% (9678 réponses) ont répondu "Non" et 38,8% "Oui", les clubs relevant des collèges des fédérations Olympiques paraissant plus concernés, ainsi que les clubs relevant des fédérations scolaires et universitaires

• 4604 réponses à la question ouverte "Quelles sont les premières mesures contractuelles que vous avez été amenées à prendre?"

2571 réponses (55,8%) sont analysées à ce stade, ce qui conduit à l'expression de 2734 idées élémentaires. On note que les deux grandes familles de mesures évoquées sont sensiblement équivalentes en nombre d'idées exprimées :

- Suspension, report ou annulation des contrats avec les fournisseurs et "clients" partenaires et sponsors du club (43,2% des idées exprimées).
- Maintien des contrats du club avec ses fournisseurs et/ou des contrats de travail des salariés (39,6% des idées exprimées). Toutefois, il est mentionné dans beaucoup de cas pour les contrats avec les fournisseurs qu'aucune mesure contractuelle n'a été prise à ce stade, le club attendant la fin du confinement et la reprise d'activité pour statuer.

Relance des activités et soutien attendu des clubs

• 17301 réponses à la question "À votre connaissance, la fédération a prévu un plan de soutien" 52,2% (9033) ont répondu "**Ne sais pas**", 33,8% "Oui" et 13,9% " Ne sais pas".



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

- 11117 réponses à la question ouverte "Aujourd'hui, de quel type d'intervention ou aide immédiate avez-vous le plus besoin ?"

4869 réponses (43,8%) sont analysées à ce stade, ce qui conduit à l'expression de 5080 idées élémentaires. Il ressort en premier le besoin d'aides financières et matérielles (44,1% des idées exprimées).

Le volet financier couvre les aides financières pour compenser la perte liée aux événements annulés, notamment les frais engagés non récupérables, et maintenir en positif la trésorerie. A ce titre, certains ont évoqué leur souhait de pouvoir bénéficier des aides exceptionnelles de l'État prévues au titre de la baisse du chiffre d'affaires directement liée à la crise sanitaire, ou d'obtenir un soutien de la banque (découvert ou prêt bancaire).

Le besoin de maintenir les subventions prévues (fédération, ANS, collectivités territoriales) est également évoqué dans certaines réponses.

Il est également évoqué dans un certain nombre de réponses le souhait d'aide au maintien des salaires ou d'allègement des charges notamment charges sociales et TVA.

Certaines réponses évoquent également la problématique de remboursement des cotisations au club de leurs adhérents pour la durée du confinement, ainsi qu'un remboursement des abonnements annuels au titre des cours non dispensés.

La problématique d'un dédommagement sur le montant de la licence, ou d'une baisse des cotisations à la fédération pour 2021 est également évoquée dans certaines réponses.

Le volet matériel concerne principalement :

- le besoin des matériels, notamment masques et gel hydroalcoolique, nécessaires à la reprise des activités collectives dans de bonnes conditions sanitaires ;
- la remise en état des installations de pratique extérieure et, le cas échéant, les moyens nécessaires au nettoyage et à la désinfection.

Une attente notable (14,1% des idées exprimées) est également exprimée pour une visibilité au plus vite de la reprise des activités avec un calendrier de reprise, notamment pour les compétitions, assorti des modalités adaptées à l'activité sportive considérée. A noter enfin qu'un nombre important de réponses (31,8% des idées exprimées) mentionne qu'aucune intervention ou aide immédiate n'était attendue pour l'instant du moins tant que le confinement s'applique.

- 11761 réponses à la question ouverte "Quelle action spécifique avez-vous imaginé de mettre en place pour relancer les activités au terme du confinement ?"

3041 réponses (25,8%) sont analysées à ce stade, ce qui conduit à l'expression de 3269 idées élémentaires

2 - Calendrier 2020-2021

David LORIOU, Secrétaire général du comité, présente le calendrier sportif du comité. Calendrier qui a été difficile à faire dû à de multiples changements de dates tant au niveau national que régional.

Après discussion, les membres du comité directeur adoptent le calendrier 2020-2021. Ce dernier sera rapidement envoyé aux clubs.

Un vote est effectué : 8 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

3 - Situation Financière au 31/05/2020

Patrick MARTINE, Trésorier général du comité, fait un état des finances au jour d'aujourd'hui pour cette fin de saison 2019-2020. Le solde sera positif, mais il faut rester très prudent car cela est dû entre autre au chômage partiel des salariés et à la réception de presque la totalité des subventions au titre de cette année.

Les reversions de la ligue arrivent normalement.

Néanmoins les finances restent précaires et montrent de nouveau une situation structurellement déficitaire.

Problème toujours persistant avec le club de LA CRECHE SAINTE NEOMAYE et PING DEVELOPPEMENT qui n'honorent pas la convention signée avec le comité sur l'avancement de trésorerie et les délais de remboursements. Les membres du comité directeur seront très vigilants afin que la régularisation financière soit effectuée rapidement et demande à Patrick Martine de recontacter le club pour voir où en est leur situation.

4 - BP et tarif 2020-2021

Patrick Martine assisté du Président du comité, expose les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021. Pas d'augmentation des tarifs.

Budget primitif en équilibre avec l'incertitude du moment, des subventions de la FFTT, de la FFSA et de la ligue alloués au comité suite au changement de Président et du devenir des conventions signées ou à re-signer.

Après discussion, les membres du comité directeur adoptent le BP 2020-2021 ainsi que les tarifs et décident que ces deux documents seront soumis au vote lors de l'assemblée générale électorale du 5 septembre 2020.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote.

5 - Affaires sportives en cours et à venir, questions et autres divers

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre et seront soumises aux décisions du Président de la République et du Ministre des sports via la Fédération.

Critérium fédéral ligue :

1 seule division par catégories

1 seul lieu unique mais sur 2 jours

Baisse possible des tarifs

6 - Ordre du jour de l'assemblée générale électorale

David LORIOU, Secrétaire générale du comité, présente l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire électorale

Après discussion, les membres du comité directeur adoptent l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire électorale et décident que ce document sera envoyé aux clubs avec la liste des candidats.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote.

7 - Débat sur la nouvelle olympiade, les projets, l'organisation du comité et des salariés

Patrick Martine présente :

- Les constats de l'olympiade 2016-2020
 - ↳ Situation du comité (financière et salariale)
 - ↳ Environnement évolutif à venir
- Les propositions d'évolution possible 2020-2024
 - ↳ Créer un élément déclencheur
 - Vente du local pour le 31 décembre 2020
 - Organisation administrative
 - Organisation financière
 - Organisation sportive du comité

8 - Tirage au sort du début de la liste des candidats

Jacques BRISSET, secrétaire général adjoint et doyen des membres du comité directeur présents, a procédé au tirage au sort de la lettre pour établir la liste des candidats devant les membres du comité directeur. C'est la lettre «K» qui a été tirée au sort pour établir la liste des candidats

9 - Information et Question

Club de Montigny

Vincent LORIOU indique que le comité a reçu un courriel du club de Montigny signifiant la dissolution de l'association à partir de la fin d'année sportive 2019-2020.

Le comité prend acte et fera son nécessaire pour accompagner au mieux le club pour effectuer les démarches administratives.

ANS

Vincent LORIOU indique que la commission ANS de la ligue Nouvelle-Aquitaine a étudié tous les dossiers de demandes de subventions (42 clubs pour 89 dossiers et 9 comités pour 35 dossiers) et que la tendance est à la baisse

Budget comité disponible :	29 572,00 €	Budget Clubs disponible :	43 066,00 €
Proposition totale comité :	26 050,00 €	Proposition totale Clubs :	46 500,00 €
reste non utilisé	3 522,00 €	reste	-3 434,00 €
soit % restant	11,91%	soit % en plus	-7,97%

Pongiste Honoré

Le Président du comité départemental félicite

- Jean PILLET pour l'obtention de la médaille d'or de la Fédération Française de Tennis de Table



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

20/06/2020

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

- Jean-Noël BEGUIER pour l'obtention de la médaille de bronze de la fédération Française de Tennis de Table. Médailles qui leur seront remises lors de l'assemblée générale de septembre à Paris.

Comités directeurs

Les dates des prochains comités directeurs :

- o samedi 12 septembre, samedi 7 novembre 2020

Les dates des autres réunions

- o L'Assemblée Générale électorale sera le samedi 5 septembre 2020 à Châtillon sur Thouet

Fin de la réunion à 11h30.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET